

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

## Séance du Jeudi 28 Mars 2019

Nombre de conseillers : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an Deux Mil dix-neuf, jeudi 28 Mars, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 21 mars 2019

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, M. Marc FERLAY, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Benoit VERNAISON, M. Wilfried ROLLET, Mme Florence BRIERE. Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE, M. Sébastien BALMONT.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h38

### POINT SUR LE CHANTIER DE L'ECOLE

Le chantier avance, il se poursuit correctement.

Il y aura des avenants à prévoir pour la façade et les fenêtres, côté rue des écoles.

Le carreleur a fini la partie neuve.

### AIDE FINANCIERE

Monsieur le Maire propose au Conseil de formaliser l'aide financière de 40 € par enfant versée à l'École des Courtines.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### VOTE DES 3 TAXES

Monsieur le Maire rappelle les taux appliqués sur la commune pour la :

- Taxe d'habitation : 16,15%
- Taxe foncière bâti : 17,87%
- Taxe foncière non bâti : 46,49%

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas augmenter les 3 Taxes en 2019.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Les comptes administratifs suivants sont validés à l'unanimité :

#### Budget Communal :

Report de fonctionnement exercice 2017 = 257 421,83 €

Dépenses de fonctionnement = 487 107,78 €

Recettes de fonctionnement = 580 119,91 €

**Excédent de fonctionnement = 350 433,96 €**

Report d'investissement exercice 2017 = 707 103,25 €

Dépenses d'investissement = 787 142,33 €

Recettes d'investissement = 758 433,51 €

**Excédent d'investissement = 678 394,43 €**

### **Budget Activités Commerciales :**

Dépenses de fonctionnement :	7 907,15 €
Recettes de fonctionnement :	32 769,18 €
<b>Excédent de fonctionnement :</b>	<b>24 862,03 €</b>

Report déficit d'investissement 2017 =	20 279,67 €
Dépenses d'investissement =	21 237,84 €
Recettes d'investissement =	20 280,53 €
<b>Déficit d'investissement =</b>	<b>21 236,98 €</b>

### **Budget Lotissement :**

Dépenses de fonctionnement =	61 597,16 €
Recettes de fonctionnement =	61 597,16 €
Résultat de fonctionnement =	0
Déficit d'investissement 2017 =	92 684,22 €
Dépenses d'investissement =	13 997,06 €
Recettes d'investissement =	60 000,00 €
<b>Déficit d'investissement =</b>	<b>46 681,28 €</b>

### **AFFECTATION DU RESULTAT 2018 : Budget Communal et du Budget Activités Commerciales**

Il s'agit d'affecter une partie du résultat de fonctionnement 2018 à la section d'investissement. Le montant doit couvrir le déficit d'investissement ainsi que le déficit des restes à réaliser (dépenses non réalisées sur 2018 et reportées en 2019).

Pour le Budget Communal, le besoin d'affectation du résultat est validé pour un montant de **350 433,96 €** :

- **Affectation à l'article 1068 en investissement :** 197 072,57 €
- **Report à l'article 002 en fonctionnement :** 153 361,39 €

Pour le Budget Activités Commerciales, le besoin d'affectation du résultat est validé pour un montant de **24 862,03€** :

- **Affectation à l'article 1068 en investissement :** 21 236,98 €
- **Report à l'article 002 en fonctionnement :** 3 625,05 €

### **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019**

Les budgets primitifs 2019 sont validés à l'unanimité comme suit :

#### **Budget Communal :**

Recettes de fonctionnement =	620 595,00 €
Dépenses de fonctionnement =	620 595,00 €
Dépenses d'investissement =	1 378 510,00 €
Recettes d'investissement =	1 378 510,00 €

### **Budget Activités Commerciales :**

Dépenses de fonctionnement =	<b>37 925,00 €</b>
Recettes de fonctionnement =	<b>37 925,00 €</b>
Dépenses d'investissement =	<b>43 523,00 €</b>
Recettes d'investissement =	<b>43 523,00 €</b>

### **Budget Lotissement :**

Dépenses de fonctionnement =	<b>61 492,00 €</b>
Recettes de fonctionnement =	<b>61 492,00 €</b>
Dépenses d'investissement =	<b>60 680,00 €</b>
Recettes d'investissement =	<b>60 680,00 €</b>

## **VOTE DES COMPTES DE GESTION 2018**

Les Comptes de Gestion 2018 transmis par la Trésorerie sont conformes aux comptes de la commune.

**Ils sont validés à l'unanimité.**

## **VOTE DE LA CREATION D'UN NOUVEAU BUDGET**

Compte tenu du projet d'aménagement du nouveau quartier, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un nouveau budget annexe lotissement assujéti à la TVA pour cette nouvelle opération et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le budget annexe sera nommé « Budget NOUVEAU QUARTIER ». En 2019, son montant sera de 15 000 €.

Dépenses de fonctionnement =	<b>15 000,00 €</b>
Recettes de fonctionnement =	<b>15 000,00 €</b>
Dépenses d'investissement =	<b>15 000,00 €</b>
Recettes d'investissement =	<b>15 000,00 €</b>

**Délibération adoptée à l'unanimité**

## **VOTE DE LA CLOTURE DU BUDGET « LOTISSEMENT »**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un budget annexe nommé « LOTISSEMENT » avait été créé pour l'opération du Lotissement du Vallon.

Compte tenu du fait que les travaux sont terminés et qu'il y a eu la vente totale des lots, ce budget n'a plus lieu d'exister. Il propose donc de le clôturer au 31/12/2019. Le Conseil décide à l'unanimité de le clôturer.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

## **DEMANDES DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire présente au Conseil les diverses demandes de subventions reçues par la commune :

- VTT des Monts : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser 120 €
- BUHL : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser 120 €
- Le Comité de soutien CHF : Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité la demande de subvention.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

## **COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

Aucun compte rendu des commissions.

- Monsieur Wilfried ROLLET rappelle au Conseil que le Cyclo des Monts aura lieu les 15 et 16 juin 2019. Les élèves du CE2 à la 6<sup>ème</sup> parcourront sur 2 jours les Monts du Lyonnais. **Il lance un appel à volontaires car il aura besoin de 4 signaleurs.**
- Madame Marie-Dominique CHEVRON indique au Conseil que les travaux pour protéger et mettre en valeur les objets du Poste à chevaux sont terminés. Une cérémonie aura lieu le vendredi 28 Juin 2019 à 16h00 à la Salle Marius Déal.
- Madame Marie-Dominique CHEVRON informe le Conseil que les Diabol'or seront présents sur la commune de Duerne le 2 juillet 2019.
- Madame Sophie RODIER indique au Conseil que les analyses bactériologiques de l'Eau des Courtines sont conformes. L'Eau peut se boire. Une nouvelle analyse sera faite en Mai 2019.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que le nouveau dossier concernant la STEP a été envoyé.
- Monsieur le Maire dit au Conseil que l'étude géologique concernant l'église aura lieu le jeudi 4 avril 2019 et sera réalisée par 2GI Consultant.
- Monsieur le Maire indique au Conseil qu'une réunion publique concernant la révision du PLU aura lieu le 8/04/2019 à 20h00 à la Salle des fêtes. L'information sera diffusée aux administrés par différents canaux de communication.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que la préemption du GARAGE VENET est en cours.

La séance est levée à 23h20

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 2 Mai 2019 à 20h30**

